

ABONNEMENTS & ANNONCES LE NUMERO 5 CONTINUO EDITION DU MATIN BUREAU & REDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléphone 544 et 1070 TOUS LES JOURS SIX ou HUIT PAGES

LA RESISTANCE DU MONTENEGRO

Guillaume II et les Pangermanistes

Allons-nous avoir l'incident quotidien avec l'Allemagne, jusqu'à un jour où... Avant-hier c'était celui de Lunéville, hier celui de Nancy, aujourd'hui celui de Chateau-Salins.

L'empereur partage-t-il cette opinion timide sur notre compte par une certaine presse? Il parait que non. M. Paul-Albert Helmer nous l'assure. Il en fournit la preuve dans un article publié par la Revue de Paris du 15 avril, sous ce titre : « Guillaume II et les Pangermanistes ».

C'est à partir de ce moment que Bismarck mit tout en œuvre pour se venger et aider de son influence et de ses deniers à la création de ligues, à la publication d'articles dans les revues et journaux destinés à magnifier l'œuvre du chancelier, à la poursuite sans repos ni trêve, dans l'intérêt d'une toujours plus grande Allemagne.

« Lorsque je montai sur le trône, les peuples étrangers avaient à mon égard une méfiance profonde, quoique injustifiée, parce qu'ils supposaient que je recherchais les lauriers des croisés guerriers. En réponse à cela, il était de mon devoir de convaincre l'étranger que le nouvel empereur allemand et son empire étaient disposés à connaître toutes les formes de la coopération à la paix. Aujourd'hui, le peuple allemand sait quelles sont les voies que j'ai résolues de suivre pour son bien-être. L'étranger, loin de voir en nous une menace pour la paix, s'est habitué à compter sur nous comme sur les défenseurs inébranlables de la paix. »

La déclaration date d'une dizaine d'années, et on ne peut pas dire que celui qui l'a faite n'ait pas été fidèle à ses engagements. Sans doute, il y a eu des points de friction qui ont failli provoquer des heurts, mais ces incidents ont été grossis par la presse pangermaniste souvent contre le gré de l'empereur, M. Helmer le prouve. Le pangermanisme est lancé en 1897; cette année fut fondée « La Ligue générale allemande ». Trois ans plus tard, il a sa doctrine et ses organes. Il a une revue, les « Feuillets pangermanistes ». L'association, sous la direction du professeur Hasse, prend le nom de Ligue Pangermaniste. Elle se propose d'assimiler de gré ou de force : Polonais, Danois, Alsaciens-Lorrains, de nous des relations de plus en plus intimes avec les Allemands d'Autriche, de Suisse, avec les Flamands, les Néerlandais.

Elle pousse l'empereur à entreprendre son voyage à Constantinople et en Orient. Survient la guerre en tre les Etats-Unis et l'Espagne, la Ligue pousse Guillaume II à en profiter pour mettre la main sur les Carolines. Comme celui-ci hésite, la Ligue lui fait une guerre ouverte. Plus tard, Tanger, Casablanca, Agadir, constituent autant de pressions pangermanistes sur l'empereur. Plus tard, la Ligue continue à intimider Guillaume, et elle n'est pas étrangère à la campagne menée à la suite de la divulgation de l'interview du Daily Telegraph. Le livre du comte Reventlow, où sont résumés tous les griefs contre l'empereur, a pour auteur un des chefs de la Ligue pangermaniste.

Ensuite survient le différend avec le Centre Catholique, accusé par les pangermanistes de n'être pas assez chaud. C'est la résistance contre l'accord franco-allemand. C'est la campagne menée en faveur du développement de l'armement, de l'augmentation des effectifs, campagne à laquelle s'intéresse la maison Krupp. Le prince héritier marche d'accord avec les pangermanistes. C'est sans doute la raison pour laquelle son père l'expédia à Dantzig, loin de ceux qui lui montent la tête.

Voilà, d'après M. Helmer, où en est le chancelier allemand. Si l'empereur lui-même est obligé de compter avec lui, quelle est sa puissance? En tout cas, nous savons bien de ne point le perdre de vue dans les dangereuses manifestations de son activité. Le meilleur moyen de lui résister complètement à être forts, nous saurons prendre nos précautions pour n'être pas réduits à sa merci.

L. RICHARD.

BULLETIN

Le prince Danilo a proclamé l'annexion de Scutari, au nom du roi de Monténégro. La Turquie accepte la demande des puissances au sujet de leur intervention en faveur de la paix.

Essad Pacha, proclamé roi des Albanais, a constitué son gouvernement. Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil de cabinet, au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. L. Barthou.

M. Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a visité, à Nancy, l'asile d'aliénés de Marville.

Un nouveau combat a eu lieu au Maroc, dans la région de Meknes. Nous avons eu quelques blessés.

Le Congrès des établissements de bienfaisance s'est poursuivi vendredi.

Le cardinal Vannutelli, légat du Pape aux fêtes du centenaire d'Ozanan, retourne à Rome samedi.

Le célèbre compositeur Saint-Saëns est arrivé à Roubaix, où il vient assister à l'exécution d'un chœur qu'il a composé pour le « Choral Nadoud ».

Les Antilles françaises et le Canal de Panama

UNE INTERPELLATION DE M. HENRY BERENGER

Paris, 2 mai. — M. Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe, a déposé une demande d'interpellation sur les retards apportés à l'aménagement des Antilles françaises et du Canal de Panama.



M. HENRY BERENGER

tés par le gouvernement dans l'aménagement national de nos ports des Antilles françaises et du Pacifique en vue de l'ouverture prochaine du canal de Panama.

INFORMATIONS

L'or importé en Argentine Buenos-Aires, 2 mai. — Depuis le commencement de l'année à ce jour, l'or importé s'élève à 290 millions, soit 30 millions de plus que durant la même période de l'année précédente.

La population de Buenos-Aires Buenos-Aires, 2 mai. — D'après le recensement opéré à la date du 28 février dernier, la population de cette ville s'élevait ce jour-là à 1.439.938 habitants.

M. Delcassé va partir pour Saint-Petersbourg Paris, 2 mai. — M. Delcassé, ambassadeur de France à St-Petersbourg, qui était venu passer quelques jours à Paris, repartira samedi après-midi pour rejoindre son poste. Il a eu ce matin avec M. Flehon, ministre des Affaires étrangères, une conversation de courtoisie.

Centre des expositions malaises St-Etienne, 2 mai. — M. Lullemond, préfet de la Loire, a pris un arrêté interdisant dans toutes les salles de spectacles et de cinématographes, l'exhibition de scènes de crimes, vols à main armée, actes de banditisme et exécution de condamnés.

Le nouveau sous-marin « Gustave-Zédé » Cherbourg, 2 mai. — Le nouveau sous-marin « Gustave-Zédé » sera lancé le 30 mai. C'est le plus grand de la flotte. Il jauge 200 tonnes, aura un équipage de quarante-deux hommes et une vitesse de 30 nœuds.

Le croiseur russe « Océan » à Brest Brest, 2 mai. — Le croiseur-école russe « Océan » est arrivé ce matin, en rade de Brest. Les saluts d'honneur ont été échangés avec la terre et le « Chateau-Bienfait », battant pavillon du contre-amiral.

Les exploits des sauffragettes Londres, 2 mai. — Le « Standard » annonce que les sauffragettes projettent d'enlever un avion à Mrs Pankhurst, actuellement en prison, pour la conduire à l'étranger. Le « Standard » a refusé son concours. Les sauffragettes ayant conçu le projet de brûler les hangars du centre d'aviation du Whitehall, des précautions ont été prises.

Le châtiment en Orient Londres, 2 mai. — Le Ministère des Affaires étrangères a reçu avis que le châtiment sera exécuté le long de la côte de la mer Egée, depuis Orfano jusqu'à l'extrémité de la péninsule de Chalcidice et jusqu'à Sporades.

La situation politique au Portugal Lisbonne, 2 mai. — En prévision d'un mouvement analogue à celui de Lisbonne à Oporto, des mesures de précaution ont été prises dans cette dernière ville.

L'expédition Scott Rio-de-Janeiro, 2 mai. — La « Terra-Nova », venant de la Nouvelle-Zélande, est arrivée ici. Le capitaine, interviewé, a confirmé qu'il a enterré Scott et ses compagnons et qu'il a recueilli tous les documents, cartes et renseignements de l'expédition qui ont été trouvés près des cadavres.

La République chinoise Washington, 2 mai. — Les Etats-Unis ont reconnu formellement la République chinoise, le nouveau gouvernement étant complètement organisé.

LE CONFLIT ORIENTAL

Attitude contradictoire du Monténégro

A LONDRES : Le roi Nicolas consent à évacuer Scutari moyennant compensations. A SCUTARI : Il fait proclamer l'annexion de la ville par le prince Danilo.

LA TURQUIE ACCEPTE LA DEMANDE DES PUISSANCES

La Question d'Albanie

L'ATTITUDE DU MONTENEGRO

Le prince Danilo proclame l'annexion de Scutari

Paris, 2 mai. — Un événement bien inattendu, après ce que l'on savait de la mission de M. Popovitch à Londres, se serait produit ce matin : La proclamation de l'annexion de Scutari par le prince Danilo. On fait remarquer que la démarche du délégué monténégrin auprès de Sir E. Grey, lui demandant qu'elles seraient au cas où le Monténégro évacuerait Scutari, les compensations qu'on lui donnerait, n'était qu'une démarche officieuse. Il n'en est pas moins vrai que l'attitude nouvelle du roi de Monténégro contraste singulièrement avec les missions dont il charge son représentant à Londres.

Voici la dépêche qui nous apprend ce fait nouveau survenu dans la situation : « Vienne, 2 mai. — D'après des informations particulièrement sûres, le prince héritier Danilo aurait adressé au roi de Monténégro, aux habitants de Scutari, une proclamation annonçant l'annexion de cette ville. »

Le roi Nicolas n'entend pas être violent par l'Autriche

Cettigné, 2 mai. — Le roi Nicolas persiste à déclarer qu'il n'entend pas dans sa pensée de porter un défi aux puissances, mais il ajoute non moins énergiquement, qu'il n'entend pas être violent par l'Autriche.

Dans une conversation avec un membre du corps diplomatique, il a dit hier : « Si l'Autriche m'attaque, eh bien tant pis, nous serons battus, mais c'est une défaite qui coûtera terriblement cher. Elle coûtera plus cher à l'Autriche que l'Algérie n'a coûté à la France, le Caucase à la Russie et le Transvaal à l'Angleterre. »

Les réponses du Monténégro CE QUI S'EST PASSE A LA CONFERENCE DES AMBASSADEURS

Londres, 2 mai. — On a été, hier, quelque peu étonné de voir que, malgré la réponse dilatoire du gouvernement monténégrin communiqué, vendredi soir, aux représentants des puissances à Cettigné, aucune rupture ne s'était produite à la réunion de la conférence des ambassadeurs.

On expliquait que diverses propositions avaient été présentées et examinées. Toutes tendaient à demander au roi Nicolas l'évacuation de Scutari, avec promesse d'étudier plus tard la question des compensations territoriales. Aucun renseignement n'avait été donné sur la démarche faite, dans la matinée, au Foreign Office par M. Popovitch, délégué monténégrin à Londres. Si donc les résultats de la réunion des ambassadeurs paraissent incompréhensibles, c'est parce qu'on ignorait le but de la démarche de M. Popovitch.

Or, on apprend, aujourd'hui, qu'en se présentant au ministère des Affaires étrangères, le délégué monténégrin était porteur d'une seconde note du roi Nicolas. Et voici ce qui s'est passé : Au moment même de la remise de la première note aux représentants des Puissances, les ministres de Russie, d'Angleterre et même le ministre de Serbie, avaient insisté auprès du roi Nicolas et lui avaient fait sentir l'imprudence de résister à l'Europe. Cette intervention des trois pays amis donna à réfléchir au vieux souverain qui décida d'envoyer à son représentant à Londres une nouvelle, une seconde réponse, où il était dit que l'intérêt de la paix de l'Europe, et l'évacuation de Scutari, à condition de recevoir une compensation.

Voilà pourquoi il n'y eut pas de rupture, pourquoi les ambassadeurs paraissent assez satisfaits à la sortie de la séance et pourquoi la conférence s'ajourna à lundi.

L'attitude de l'Autriche CONFERENCE MINISTERIELLE

Vienne, 2 mai. — Une conférence commune des ministres a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence du comte Berchtold, ministre des affaires étrangères, et non pas un Conseil de l'empire comme les journaux l'avaient annoncé.

Les délibérations portèrent sur les décisions des ambassadeurs à Londres. La discussion a établi le plein accord quant à leur manière de voir. Sur les résultats du Conseil, on observe la plus grande réserve.

A LA BOURSE DE VIENNE

Vienna, 2 mai. — Le commissaire de la Bourse a publié, à la séance de midi, le communiqué officiel suivant : « La situation politique n'a pas changé. L'Autriche-Hongrie est, comme précédemment, d'avis que les décisions de l'Europe doivent être exécutées très promptement. »

L'opinion en Angleterre

Londres, 2 mai. — Dans les milieux diplomatiques anglais, on parait être disposé à admettre l'hypothèse d'une participation de l'Angleterre à des mesures de coercition, quelles qu'elles soient.

LES QUOTIDIENNES

La Fête du Patriotisme

C'est demain qu'on la célèbre dans toute la France. N'est-ce pas, en effet, l'amour de la patrie dans ce qu'il a de plus pur, de plus fort, de plus héroïque que nous trouvons incarné dans notre grande et belle Jeanne d'Arc? Toutes les histoires, est plus digne d'être exaltée par tous les patriotes que celle de l'ardente et bonne Lorraine dont l'épopée fait pâlir les récits les plus merveilleux et les plus touchants?

Toutes les nations ont eu, au cours des siècles, des héros qu'elles revendiquent fièrement parce qu'ils ont contribué, par des actions d'éclat, à augmenter leur pays de gloire. La France seule possède une Jeanne d'Arc.

Les plus célèbres capitaines, les soldats les plus heureux, les libérateurs et les conquérants sont obligés de céder le pas, dans le magnifique cortège des illustrations nationales, à la douce vierge de Domrémy qui, aux lauriers cueillis sur les champs de batailles, a ajouté la couronne du martyre.

Que Jeanne d'Arc ait été une grande sainte en même temps qu'une grande française, cela ne devrait, semble-t-il, ni étonner, ni chagriner personne. Au contraire. N'est-ce pas l'alliance des vertus chrétiennes pratiquées héroïquement, et du sentiment patriotique développé jusqu'à la complète abnégation qui lui a permis d'accomplir des prodiges?

Ceux qui, comme Michelet et Anatole France, ont voulu expliquer la mission de Jeanne en supprimant le fait religieux, ne sont parvenus qu'à diminuer, et pour tout dire, à défigurer l'image de la Pucelle. Il n'est pas possible de séparer en celle-ci la sainte de la patriote. Les deux caractères se complètent.

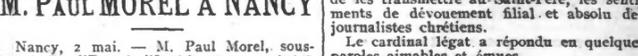
On peut le regretter pour M. Thalamas ou M. Rabier qui ont entrepris de faire passer Jeanne d'Arc, mais il faut prendre celle-ci tout entière, telle que l'histoire authentique nous l'a léguée, avec le rayon de surnaturel et de divin qui illumine sa mémoire, ou refuser de la connaître.

Le peuple français, celui du moins qui connaît son histoire, célébrera, le 4 mai, la fête du patriotisme en acclamant Jeanne d'Arc la libératrice et Jeanne d'Arc la sainte. Catholiques et patriotes pavoiseront, demain, en l'honneur de celle qui aime d'une passion ardente et jusqu'au bûcher, l'Eglise et la France.

Maurice Aubert.

M. PAUL MOREL A NANCY

Nancy, 2 mai. — M. Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, est arrivé à Nancy, à 1 heure 32. Sur le quai d'arrivée, le



M. PAUL MOREL

ministre a été salué par les autorités, puis accompagné du Préfet, il est allé visiter en détail l'asile d'aliénés de Marville.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 2 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil de cabinet, au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Barthou. Le Président du Conseil a fait connaître le sens général du discours qu'il doit prononcer à Caen, dimanche prochain. Les ministres ont ensuite procédé à l'expédition des affaires courantes.

Le prochain conseil des ministres aura lieu samedi matin, à l'Elysée.

CHOSSES & AUTRES

— En somme, dans cette affaire du Monténégro, quel est le rôle du concert européen? — Celui de tous les concerts, de lancer des notes qui ne sont pas souvent écoutées.

— Il parait que le président de la République chinoise va donner sa démission. — Il voit l'avenir en jaune.

Sur le boulevard. — Deux jeunes gens de mine équivoque considéraient l'étalage d'un bijoutier. — Dire qu'il y a deux ans, raconte l'un d'eux, j'étais ouvert, aux environs de Paris, une toute petite boutique de bijouterie.

— Toi! — Oui. Oh! d'un simple coup d'épée.

Alphonse XIII en France

LE PROGRAMME DE SON SEJOUR

Paris, 2 mai. — Voici dans ses grandes lignes, le programme du séjour que, la semaine prochaine, le roi Alphonse fera à Paris : Mercredi, 7 mai. — Le roi arrivera à 10 h. 45 du matin, à la gare du Bois de Boulogne; il sera reçu par le président de la République. Paris, après quelques instants passés au ministère des Affaires étrangères, où ses appointements seront déposés, Alphonse XIII assistera à un déjeuner intime à l'Elysée. Après le déjeuner, le roi recevra, au quai d'Orsay, le corps diplomatique. L'après-midi sera consacré à la visite des écoles militaires. Le soir, le président de la République donnera, en l'honneur du souverain, un dîner de gala. Il ne sera pas suivi de réception, en raison du défilé récent de M. et Mme Raymond Poincaré.

Jeudi, 8 mai. — Le 8 mai, le roi se rendra à Fontainebleau, où il assistera à un couronnement militaire et à des manœuvres d'artillerie. Le soir, le ministre des Affaires étrangères donnera, au quai d'Orsay, un dîner de gala. Le président de la République y assistera, mais il se retirera avant la réception qui suivra le dîner, toujours en raison de son deuil.

Vendredi, 9 mai. — La dernière journée du séjour d'Alphonse XIII comprendra, dans la matinée, la réception de la colonie espagnole au ministère des Affaires étrangères, puis celle de la Municipalité parisienne au Petit Palais. Dans l'après-midi, le roi se rendra aux environs de Paris, où auront lieu des expériences d'aviation, puis il repartira directement pour l'Espagne.

LES MESURES DE PRECAUTION

Marseille, 2 mai. — Une surveillance active est exercée par le service de la sûreté pour reconnaître et dépister les anarchistes qui se déplaceraient à l'occasion du prochain voyage du roi Alphonse. Tous les navires venant d'un port espagnol sont l'objet d'une visite minutieuse et les passagers sont soumis à une enquête discrète. Cette surveillance est également opérée à la gare Saint-Charles.

Le cardinal Vannutelli quitte Paris, samedi après-midi

Paris, 2 mai. — Ce matin, à onze heures, le président et les membres du Conseil de la corporation des publicistes chrétiens se sont rendus à la maison des Lazaristes, où ils ont été introduits auprès du légat, par le R. P. Janvier, le nouvel aumônier de la corporation. M. Victor Taunay, président, a exprimé au cardinal, en priant Son Eminence de les transmettre au Saint-Père, les sentiments de dévouement filial et absolu des journalistes chrétiens.

Le cardinal légat a répondu en quelques paroles aimables et émuës. A six heures, il a reçu les membres du Conseil général des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

On sait que c'est samedi dans l'après-midi que le cardinal doit quitter Paris pour retourner à Rome.

La Rentrée des Chambres

Les travaux parlementaires

Paris, 2 mai. — On sait que les Chambres reprennent leurs travaux, mardi prochain, 6 mai, de cette date jusqu'à la fin de la session ordinaire de 1913, c'est-à-dire jusqu'aux environs du 14 juillet.

LE SERVICE DE TROIS ANS

La Chambre aura pour tâche principale la discussion du projet rétablissant le service militaire de trois ans.

Il est impossible de fixer d'avance la date d'ouverture de ce grave débat, la commission de l'armée n'ayant pas terminé son œuvre. En tout cas on ne croit pas que la discussion puisse s'engager devant la Chambre avant le milieu de mai.

Dès que le rapport sera distribué, le gouvernement demandera à la Chambre d'en mettre la discussion à son ordre du jour le plus prochain.

Mais en attendant, il est possible qu'il y ait au Palais-Bourbon un échange d'explications sur notre situation militaire avant même l'examen de la loi de trois ans.

Le gouvernement, en effet, avait fait prévoir avant les vacances de Pâques à la commission de l'armée son intention de notifier à la Chambre le maintien sous les drapeaux, à partir d'octobre prochain, de la classe qui aura accompli deux années de service.

Cette application anticipée de l'article 33 de la loi militaire de 1905 pourra soulever un débat intéressant. On se souvient, en effet, qu'avant la prorogation, les groupes radicaux ont discuté la question et prétendu que la notification en question ne pouvait être faite d'avance, l'article 33 disant que « le ministre de la guerre est autorisé à conserver provisoirement sous les drapeaux la classe qui a terminé sa seconde année de service », c'est-à-dire au moment de l'expiration de la deuxième année de service.

On doit s'attendre à ce que cette objection soit reproduite à la tribune.

L'ORDRE DU JOUR

En dehors des questions militaires la Chambre a d'ores et déjà réglé son ordre du jour. On sait en effet qu'il n'y a pas eu clôture par décret, mais simple interruption de la session par décision de la Chambre elle-même.

Le programme de travail établi par la Chambre pour la reprise de ses délibérations comporte en premier lieu la loi sur les travaux du port de Nantes et les divers projets sur le prélevement au profit des villes et de l'Etat à effectuer sur le produit des jeux dans les casinos des stations thermales et climatiques.

C'est par l'examen de ces deux questions que la Chambre inaugurerait la reprise de ses travaux.

Il convient de rappeler que la Chambre